

États financiers

**THE NEW BRUNSWICK MUSEUM  
LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2021



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Édifice Harbour  
133, rue Prince William, bureau 306  
Boîte postale 2388  
Saint John (NB) E2L 3V6  
Téléphone 506-634-1000  
Télécopieur 506-633-8828

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires du The New Brunswick Museum / Le Musée du Nouveau-Brunswick

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du The New Brunswick Museum / Le Musée du Nouveau-Brunswick (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2021;
- l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation, de ses flux de trésorerie, et de ses gains de réévaluation pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG s.n.l./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés

Saint John, Canada

Le 16 septembre 2021

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers

Exercices clos le 31 mars 2021

---

État de la situation financière	1
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	2
État des flux de trésorerie	3
État des gains et pertes de réévaluation	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 15

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'état de la situation financière

Au 31 mars 2021, avec chiffres correspondants au 2020

	Fonds d'administration générale	Fonds d'immo- bilisations corporelles	Fonds affectés	Fonds de dotation	2021	2020 (note 2)
<b>Actif</b>						
<b>Actif à court terme</b>						
Trésorerie	– \$	– \$	– \$	13 126 \$	13 126 \$	83 200 \$
Placements à court terme (note 3)	899 284	–	–	–	899 284	784 745
Comptes débiteurs						
Clients	75 924	–	–	11 160	87 084	28 920
Subventions	–	–	261 846	–	261 846	51 976
Sommes à recevoir de la province	425 605	–	275 781	–	701 386	107 595
Frais payés d'avance	56 881	–	–	–	56 881	70 033
Stocks	48 371	–	–	–	48 371	46 454
	1 506 065	–	537 627	24 286	2 067 978	1 172 923
Placements (note 3)	–	–	–	2 654 062	2 654 062	2 344 525
Immobilisations corporelles (note 4)	–	202 350	–	–	202 350	43 313
Collections et acquisitions	2	–	–	–	2	2
	1 506 067 \$	202 350 \$	537 627 \$	2 678 348 \$	4 924 392 \$	3 560 763 \$

## Passif et soldes de fonds

<b>Passif à court terme</b>						
Chèques émis en excédent des fonds déposés	4 441 \$	– \$	– \$	– \$	4 441 \$	– \$
Comptes créditeurs et charges à payer	367 840	–	4 234	–	372 074	189 835
Emprunts interfonds	1 072 717	–	(1 047 666)	(25 051)	–	–
	1 444 998	–	(1 043 432)	(25 051)	376 515	189 835
<b>Soldes de fonds</b>						
Non grevés d'affectations	61 069	–	–	–	61 069	57 042
Affectations d'origine interne	–	–	16 177	5 770	21 947	35 082
Affectations d'origine externe	–	–	1 564 882	–	1 564 882	856 128
Dotations	–	–	–	2 154 214	2 154 214	2 098 119
Gains de réévaluation cumulés	–	–	–	543 415	543 415	281 244
Immobilisations corporelles	–	202 350	–	–	202 350	43 313
	61 069	202 350	1 581 059	2 703 399	4 547 877	3 370 928
Engagements (note 7)						
	1 506 067 \$	202 350 \$	537 627 \$	2 678 348 \$	4 924 392 \$	3 560 763 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

Administrateur :  Kashyap Sharma

Administrateur : 

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

## LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2021, avec chiffres correspondants au 2020

	Fonds d'administration générale	Fonds d'immo- bilisations corporelles	Fonds affectés	Fonds de dotation	2021	2020 (note 2)
<b>Produits</b>						
Subventions						
Provinciales	2 801 100 \$	– \$	453 231 \$	– \$	3 254 331 \$	3 093 095 \$
Fédérales	–	–	23 407	–	23 407	47 794
Revenus d'intérêts	4 538	–	–	73 603	78 141	85 748
Fondation Webster	–	–	–	28 018	28 018	48 423
Services du Musée (note 6)	(29 808)	–	41 653	–	11 845	233 377
Autres octrois	–	–	145 759	–	145 759	127 484
Legs et dons	–	–	684 276	16 736	701 012	114 849
	2 775 830	–	1 348 326	118 357	4 242 513	3 750 770
<b>Charges</b>						
Salaires et avantages sociaux	2 373 703	–	194 786	–	2 568 489	2 567 890
Matériaux, fournitures et services	356 850	–	192 807	21 238	570 895	914 255
Amortissement	–	87 048	–	–	87 048	39 764
Collections et acquisitions	36 846	–	19 613	–	56 459	44 233
Subventions	–	–	37 608	–	37 608	14 500
	2 767 399	87 048	444 814	21 238	3 320 499	3 580 642
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	8 431	(87 048)	903 512	97 119	922 014	170 128
Gain (perte) à la vente de placements	–	–	–	(7 236)	(7 236)	26 210
Excédent net (insuffisance)	8 431	(87 048)	903 512	89 883	914 778	196 338
Solde de fonds, début de l'exercice	57 042	43 313	872 258	2 398 315	3 370 928	3 305 664
	65 473	(43 735)	1 775 770	2 488 198	4 285 706	3 502 002
Virement interfonds	(4 404)	246 085	(194 711)	(46 970)	–	–
Gains (pertes) de réévaluation net(te)s	–	–	–	262 171	262 171	(131 074)
<b>Solde de fonds, exercice clos</b>	<b>61 069 \$</b>	<b>202 350 \$</b>	<b>1 581 059 \$</b>	<b>2 703 399 \$</b>	<b>4 547 877 \$</b>	<b>3 370 928 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2021, avec chiffres correspondants au 2020

	2021	2020 (note 2)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent net	914 778 \$	196 338 \$
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie</b>		
Amortissement	87 048	39 764
Gain à la vente de placements	7 236	(26 210)
	<u>1 009 062</u>	<u>209 892</u>
<b>Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</b>		
<b>Comptes débiteurs</b>		
Clients	(58 164)	19 010
Subventions	(209 870)	75 820
Somme à recevoir de la province	(593 791)	77 541
Frais payés d'avance	13 152	24 101
Stocks	(1 917)	(5 120)
Comptes créditeurs et charges à payer	182 239	(61 900)
	<u>340 711</u>	<u>339 344</u>
<b>Activités de placements</b>		
Produits de la vente de placements	416 875	374 664
Acquisition de placements	(586 016)	(866 962)
	<u>(169 141)</u>	<u>(492 298)</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisation</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(246 085)	(18 665)
	<u>(74 515)</u>	<u>(171 619)</u>
Diminution de la trésorerie	(74 515)	(171 619)
Trésorerie, début de l'exercice	83 200	254 819
<b>Trésorerie, exercice clos</b>	<b>8 685 \$</b>	<b>83 200 \$</b>
<b>La trésorerie à la fin de l'exercice comprend les éléments suivants :</b>		
Trésorerie	13 126 \$	83 200 \$
Chèques émis en excédent des fonds déposés	(4 441)	-
	<u>8 685 \$</u>	<u>83 200 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2021, avec chiffres correspondants au 2020

	2021	2020
Gains de réévaluation cumulés, début de l'exercice	281 244 \$	412 318 \$
Gains (pertes) non réalisé(e)s attribuables à		
Placements à long terme		
Revenu fixe	16 297	639
Instruments de capitaux propres	253 110	(157 923)
	269 407	(157 284)
Gains (pertes) réalisé(e)s, reclassé(e)s dans l'état des résultats :		
Placements à long terme	(7 236)	26 210
Gains (pertes) de réévaluation net(te)s	262 171	(131 074)
Gains de réévaluation cumulés, exercice clos	543 415 \$	281 244 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

## LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2021

Le Musée du Nouveau-Brunswick (le « Musée ») est constitué en vertu des lois du Nouveau-Brunswick. En tant que musée provincial, il est le lieu principal où sont préservés et administrés les objets et documents relatifs à l'histoire naturelle et à l'histoire de l'homme au Nouveau-Brunswick et dans les régions avoisinantes. En partenariat avec des institutions et des communautés, le Musée collectionne, préserve, recherche et interprète des documents relatifs à l'histoire du Nouveau-Brunswick dans le but de favoriser une meilleure compréhension et une appréciation de la Province, à l'échelle provinciale et mondiale. Le Musée est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (la « Loi ») et est donc exonéré de l'impôt sur le revenu à condition de respecter certains critères définis dans la Loi.

### 1. Principales conventions comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Musée a choisi d'adopter la série de normes 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

#### (a) Présentation des états financiers

En vue d'assurer le respect des limites et des restrictions imposées à l'utilisation des ressources dont il dispose, le Musée présente ses comptes selon les principes de la comptabilité par fonds. En conséquence, à des fins de comptabilisation et de présentation de l'information financière, les ressources sont réparties dans les fonds distincts. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs spécifiques par les donateurs ou selon les directives émises par le conseil d'administration (le « conseil ») ou par diverses autorités en matière de financement.

Aux fins de présentation de l'information financière, les comptes ont été répartis selon les quatre groupes suivants :

#### (i) Fonds d'administration générale

Ce fonds rend compte des opérations de fonctionnement quotidien du Musée.

#### (ii) Fonds d'immobilisations corporelles

Ce fonds inclut les actifs, les passifs, les produits et les charges liés aux immobilisations corporelles du Musée. La province du Nouveau-Brunswick (la « province ») fournit les locaux du Musée.

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Élément d'actif	Taux
Matériel informatique	33 %
Matériel	20 %
Mobilier	10 %

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

## LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

---

### 1. Principales conventions comptables (suite)

#### (a) Présentation des états financiers (suite)

##### (iii) Fonds affectés

Ce fonds comprend des sommes reçues par le Musée qui sont affectées à certaines activités spécifiques, dont les suivantes :

*Subventions* - Sommes reçues de différents gouvernements et organismes privés servant à financer des projets particuliers.

Géoparc mondial UNESCO Stonehammer, une initiative communautaire financée par le Musée du Nouveau-Brunswick. Le Stonehammer comprend une région de 2 500 kilomètres carrés dans le sud du Nouveau-Brunswick. Les activités proposées au géoparc Stonehammer visent à promouvoir la conservation, la préservation, l'amélioration des connaissances et l'accès au patrimoine culturel, aux activités, aux sites et aux objets du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'à notre patrimoine naturel.

*Legs et dons* - Sommes provenant de sources qui imposent des restrictions spécifiques quant à leur utilisation.

*Fonds grevés d'une affection d'origine interne* – Sommes affectées par le conseil pour diverses activités, incluant les expositions, le renouvellement des galeries et les sommes provenant d'activités réalisées par le personnel dans le but de contribuer au financement de projets spécifiques.

##### (iv) Fonds de dotation

Ce fonds comprend des sommes détenues en vue de l'intérêt à long terme du Musée et les produits financiers de ces dotations qui sont grevés d'affectations diverses. Le fonds de dotation comprend différents types de fonds affectés :

*Dons généraux* - Tous les dons non affectés sont transférés dans ce fonds sur réception. Le conseil peut, par suite, décider de transférer ceux-ci dans le fonds de dotation par legs, des collections ou honorifique. Le capital et les recettes provenant de ce fonds peuvent être affectés aux programmes ou aux collections du Musée, à la discrétion du conseil.

*Fonds de dotation par legs* - Les recettes provenant de ce fonds servent au financement des programmes du Musée.

*Fonds de dotation des collections* - Les recettes provenant de ce fonds sont affectées à l'acquisition d'artefacts pour les collections du Musée.

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

## LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

---

### 1. Principales conventions comptables (suite)

#### (a) Présentation des états financiers (suite)

##### (iv) Fonds de dotation

Fonds de dotation affecté à la recherche

*Fonds Matthew* - Créé en 1987 afin d'appuyer la recherche géologique au Nouveau-Brunswick par des chercheurs autres que ceux du Musée. Les subventions à la recherche sont étudiées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en géologie.

*Fonds Christie* - Créé en 1987 afin d'appuyer la recherche en sciences naturelles par des chercheurs autres que ceux du Musée. Les subventions à la recherche sont étudiées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en zoologie.

*Fonds de dotation honorifique* - Ce fonds comprend les fiducies individuelles créées afin de respecter les modalités et conditions de certains legs, au besoin. Les débours sont effectués selon les conditions établies par le donateur.

*Fonds Webster* - Les apports reçus du fonds Webster sont affectés à certains programmes de sciences humaines aux termes du fonds de fonctionnement.

Les revenus d'intérêts provenant de ces fonds sont considérés d'actifs grevés d'une affectation d'origine externe à être appliqués aux programmes décrits ci-dessus. Les montants approuvés par le conseil à être transférés au fonds de fonctionnement durant la prochaine année fiscale pour financer de tels programmes sont considérés d'actifs grevés d'une affectation d'origine interne.

#### (b) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, moins tout coût de vente variable applicable. Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition et autres coûts qui sont directement engagés pour apporter les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les coûts d'acquisition comprennent le prix d'achat, les droits de douane et les taxes non recouvrables directement attribuables à l'acquisition des stocks.

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

## LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

---

### 1. Principales conventions comptables (suite)

#### (c) Constatation des produits

##### (i) Revenus généraux

Les subventions du gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'autres organismes gouvernementaux sont constatés lorsqu'il y a une preuve qu'il existe un arrangement et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les legs et les dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus. Les autres revenus provenant de la vente de biens ou de la prestation de services sont constatés lorsque la transaction a été exécutée et que le recouvrement final soit raisonnablement assuré.

##### (ii) Revenus des placements

Les revenus des placements comprennent l'intérêt des placements à revenu fixe, les dividendes des placements dans les titres à capitaux propres et les gains réalisés sur la vente des placements. Les revenus sont constatés sur la base de la comptabilité d'exercice. Les intérêts sur les placements à revenu fixe sont constatés en produits au moment où ils sont réalisés.

#### (d) Collections et acquisitions

Les recouvrements et les acquisitions sont comptabilisés à une valeur nominale en raison des difficultés pratiques liées à la détermination d'une valeur significative pour ces actifs. Les ajouts aux recouvrements sont passés en charges durant l'année d'acquisition.

Les collections du Musée portent sur une vaste gamme de sujets dans les domaines suivants : Sciences humaines, Archives et bibliothèque de recherche et Sciences naturelles. Ces collections sont importantes pour le Nouveau-Brunswick et sont continuellement étoffées depuis la fondation de l'institution en 1842. Les collections sont regroupées en trois catégories :

- Sciences humaines : comprend des artefacts historiques et technologiques, des documents culturels et sociaux ainsi que des objets d'art (beaux-arts et arts décoratifs);
- Archives et bibliothèque de recherche : comprend des documents d'archives, des photographies et des monographies, y compris des périodiques;
- Sciences naturelles : comprend des spécimens ou des lots de spécimens, y compris des collections géologiques, paléontologiques, botaniques, mycologiques et zoologiques.

Aucun changement important n'a été apporté aux collections et aux acquisitions du Musée au cours de l'année.

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

## LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

---

### 1. Principales conventions comptables (suite)

#### (e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La direction a décidé de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les variations de la juste valeur non réalisées sont comptabilisées dans l'état des gains de réévaluation. Les gains réalisés sont transférés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

La juste valeur est déterminée en référence du cours acheteur. Les acquisitions et ventes de placement sont comptabilisées à la date de la transaction et les frais de gestion des placements sont imputés à l'exercice à mesure qu'ils sont engagés.

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux d'information pouvant servir à déterminer la juste valeur :

- Niveau 1 – cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée observables directement ou indirectement, autres que celles du niveau 1, telles que les cours, sur des marchés inactifs, pour des actifs ou des passifs ou encore des données du marché qui sont observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;
- Niveau 3 – données d'entrée non observables qui ne sont pas fondées sur les activités des marchés et qui sont pertinentes pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs.

Les titres de capitaux propres sont classés au niveau 1, tandis que les obligations, les certificats de placement garantis et les fonds communs sont classés au niveau 2. Il n'y a eu aucune transaction entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice.

#### (f) Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les éléments d'actifs et de passifs libellés en devises étrangères sont constatés à la juste valeur au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains ou les pertes de change non réalisés sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Dans la période de règlement, les gains et les pertes de change sont constatés à l'état des résultats et les soldes non réalisés sont renversés de l'état des gains et pertes de réévaluation.

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

## LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

### 1. Principales conventions comptables (suite)

#### (g) Apports de services

Tous les ans, des bénévoles consacrent un nombre considérable d'heures à aider le Musée. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### (h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif, des produits et des charges pour la période en cause. Des estimations sont utilisées pour, sans toutefois s'y limiter, les créances douteuses, la désuétude et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### 2. Changement apporté aux conventions comptables

Le Musée a choisi de modifier sa politique comptable relativement à la consolidation de son apparenté, la Fondation du Musée du Nouveau-Brunswick/Foundation for The New Brunswick Museum (la Fondation). Le Musée ne dresse plus le bilan de la Fondation dans ses états consolidés et rend maintenant compte de la Fondation sur base de divulgation.

L'incidence du changement apporté aux conventions comptables sur les états financiers au 31 mars 2020 est la suivante :

	Montant déclaré	Rajustements	Au total
<b>État de la situation financière</b>			
Trésorerie	91 885 \$	(8 685)\$	83 200 \$
Comptes débiteurs – subventions	19 061	32 915	51 976
Comptes créditeurs et charges à payer	190 356	(521)	189 835
Soldes grevés d'affectations externes	831 377	24 751	856 128
<b>État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds</b>			
Matériaux, fournitures et services	940 039	(25 784)	914 255
Excédent des produits par rapport aux charges	144 344	25 784	170 128
Excédent net	170 554	25 784	196 338
Solde de fonds, début de l'exercice	3 306 697	(1 033)	3 305 664
<b>État des flux de trésorerie</b>			
Excédent net	170 554	25 784	196 338
Comptes débiteurs – subventions	101 083	(25 263)	75 820
Comptes créditeurs et charges à payer	(61 379)	(521)	(61 900)
Trésorerie, début de l'exercice	263 504	(8 685)	254 819

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

## LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

### 3. Placements

	2021	2020
Placements à court terme		
Trésorerie – portant intérêt au taux de la Banque du Canada plus 0,05 %	899 284 \$	784 745 \$
Placements à long terme		
Obligations et certificats de placement garantis	1 220 116 \$	1 294 592 \$
Titres de capitaux propres	1 368 392	991 151
Fonds communs	65 554	58 782
	2 654 062 \$	2 344 525 \$

### 4. Immobilisations corporelles

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	288 303 \$	265 249 \$	23 054 \$	10 801 \$
Matériel	802 301	623 482	178 819	31 925
Mobilier	87 091	86 614	477	587
	1 177 695 \$	975 345 \$	202 350 \$	43 313 \$

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

## LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

### 5. Produits et charges du Fonds d'administration générale – Comparaison détaillée avec le budget

	2021	2021
	Réel	Budget
<b>Produits</b>		
Subventions provinciales	2 801 100 \$	2 801 100 \$
Services du Musée	(29 808)	222 575
Revenus d'intérêts	4 538	10 000
	<u>2 775 830</u>	<u>3 033 675</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	2 373 703	2 490 938
Activités	244 088	280 500
Commercialisation et développement	42 639	67 915
Section du conservateur et bibliothèque	87 660	101 450
Expositions et services techniques	10 255	92 500
Services aux visiteurs	9 054	21 000
Activités communautaires	–	20 000
	<u>2 767 399</u>	<u>3 074 303</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>8 431 \$</b>	<b>(40 628) \$</b>

### 6. Services du Musée

Les services du Musée comprennent les produits et les charges suivants :

	2021	2020
<b>Produits</b>		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	104 140 \$	336 720 \$
Droits d'entrée	10 625	144 269
Location d'installations	2 445	23 944
Cotisations des membres	3 490	10 501
	<u>120 700</u>	<u>515 434</u>
<b>Charges</b>		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	150 508	283 553
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>(29 808) \$</b>	<b>231 881 \$</b>

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

## LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

### 7. Engagements

Le Musée a des engagements de paiements pour l'acquisition d'une collection artistique jusqu'en 2023. Les sommes à verser s'établissent comme suit : 25 000 \$ en 2022; et 23 000 \$ en 2023.

### 8. Opérations entre apparentés

La Fondation du Musée du Nouveau-Brunswick/Foundation for The New Brunswick Museum (la Fondation) est constituée sans capital-actions en vertu des lois du Nouveau-Brunswick et ses principales activités comprennent la gestion des projets de financement au profit du Musée. Le Musée et la Fondation ont un conseil d'administration distinct dont certains membres appartiennent aux deux conseils.

Au cours de l'année, le Musée a reçu des contributions totalisant 219 682 \$ de la Fondation. Ces contributions sont incluses dans les revenus de legs à recevoir et de dons du fonds grevé d'affectations (216 853 \$) et du fonds de dotation (2 829 \$). Le Musée a versé une contribution de 36 630 \$ à la Fondation. Cette contribution est incluse dans les dépenses au titre de la subvention dans le fonds grevé d'affectations. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant de la contrepartie établi et convenu entre les apparentés. Au 31 mars 2021, la Fondation devait au Musée la somme de 187 016 \$ (33 435 \$ en 2020), laquelle est incluse dans les subventions à recevoir dans le fonds grevé d'affectations.

Les données de la Fondation n'ont pas été consolidées dans les états financiers du Musée. Les états financiers de la Fondation sont disponibles sur demande. Les résumés financiers de cette entité non consolidée au 31 mars 2021 et pour l'exercice clos à cette date sont les suivants :

	2021	2020
<b>Situation financière</b>		
Total de l'actif	208 000 \$	8 000 \$
<b>Total du passif</b>		
Non affectée (insuffisance)	187 000 \$ 21 000	33 000 \$ (25 000)
	208 000 \$	8 000 \$
<b>Résultats d'exploitation</b>		
Total – Produits	293 000 \$	– \$
Total – Charges	247 000	26 000
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	46 000 \$	(26 000)\$

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

## LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

---

### 8. Opérations entre apparentés (suite)

En vertu de la Loi sur le Musée du Nouveau-Brunswick le Musée et la province, y compris ses ministères, organismes et sociétés d'État, sont considérés comme apparentés.

Durant cette période, le Musée a reçu des subventions totalisant 3 254 331 \$ (3 093 095 \$ en 2020) de la province, lesquelles sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

Des apports de services sont reçus de la province pour diverses charges d'exploitation non affectées. Le Musée a choisi de ne pas les comptabiliser à titre de charges. Les services rendus comprennent l'utilisation des locaux et le recours à certains services professionnels, y compris les services de paie et de ressources humaines.

Les sommes à recevoir de la province au 31 mars 2021 totalisaient 701 386 \$ (107 595 \$ en 2020) et sont inclus dans le poste Sommes à recevoir de la province.

### 9. Risques financiers

#### (a) Risque de crédit

Le Musée est exposé au risque de crédit résultant de la possibilité que les parties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières, plus précisément, le risque que les émetteurs d'obligations fassent défaut sur le paiement des intérêts ou du principal à l'échéance, ou que les créances du Musée ne soient pas recouvrées. Le risque de crédit sur les obligations est largement atténué par la politique d'investissement du Musée qui permet uniquement l'achat d'obligations de haute qualité. Le risque de crédit sur les comptes clients est amoindri par le fait que la majorité de ces comptes sont avec le gouvernement fédéral, les organismes gouvernementaux ou liés aux obligations mentionnées ci-dessus.

#### (b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés aux instruments fluctuent par rapport à la valeur du dollar canadien en raison des variations des taux de change. Le Musée détient la somme de 187 087 \$ en titres de capitaux propres libellés en dollars américains.

#### (c) Risque du marché

Le Musée est exposé au risque du marché découlant de la fluctuation des justes valeurs des instruments financiers attribuable aux variations des prix du marché.

Le Musée a une Politique de fonds de placement et les investissements du fonds de dotations sont gérés par un gestionnaire de fonds d'investissement professionnel. La Politique d'investissement du Musée fut établie afin d'assurer que les biens du Musée sont investis de manière prudente. Afin d'optimiser le rendement à un niveau approprié de risque, la Politique fournit des lignes directrices quant à la diversité, la qualité et la composition des actifs qui est constituée de 0 % à 10 % de trésorerie, de 50 % à 65 % de placements à revenu fixe et de 30 % à 50 % de titres de capitaux propres.

# THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

## LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

---

### 9. Risques financiers (suite)

#### (d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt du Musée est attribuable à son actif portant intérêt. Le Musée n'a aucun passif portant intérêt.

En ce qui a trait à ses placements à revenu fixe, le Musée gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances des placements en portefeuille. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen du portefeuille tout en réduisant la sensibilité de celui-ci aux fluctuations des taux d'intérêt. Les placements dans des titres de capitaux propres ne sont pas exposés à un risque de taux d'intérêt important.

Les placements viennent à échéance à diverses dates allant de juin 2021 à mars 2026 et produisent de l'intérêt à des taux qui varient entre 1,10 % et 3,54 %.

#### e) Autres risques

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété que l'épidémie de coronavirus COVID-19 (COVID-19) avait atteint des proportions pandémiques. La pandémie a eu d'importantes répercussions financières, commerciales et sociétales au Canada et dans le monde entier.

La durée et l'ampleur ultimes de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités et la situation financière du Musée ne sont pas connues pour le moment. Ces répercussions pourraient comprendre une diminution des flux de trésorerie futurs, des fluctuations de la valeur de l'actif et du passif, et l'utilisation de l'actif net cumulé à l'appui des activités. Il n'est pas possible pour l'heure d'effectuer une estimation des effets financiers de la pandémie sur le Musée.

### 10. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice considéré.